

Prière d'envoyer cette convention dûment signée par courriel à operationtaxe@cssrs.gouv.qc.ca OU veuillez faire parvenir l'original de la présente convention par la poste au CSSRS, secteur de la taxe scolaire au : 2955 boul. de l'Université, Sherbrooke (QC) J1K 2Y3.

UTILISATEUR

Notaire Avocat Institution financière Autre (préciser)

Corporation professionnelle :

Numéro de membre :

Nom :

Prénom :

Compagnie :

Adresse d'affaires :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Pour accéder au service de consultation et de confirmation des données de la taxe scolaire du CSSRS, l'utilisateur doit déclarer avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente convention.

Conditions

FRAIS

L'utilisateur s'engage à payer au CSSRS les frais suivants :

La somme de 25,00 \$ non taxable pour chaque consultation des données et/ou obtention d'un relevé.

La somme de 25,00 \$ non taxable pour l'obtention d'une confirmation de solde par télécopieur.

L'utilisateur sera facturé mensuellement pour l'ensemble des frais et il s'engage à acquitter le compte dans un **délai ne dépassant pas 30 jours**.

Le CSSRS se réserve le droit de majorer les frais exigibles moyennant un avis de 30 jours.

CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION DE L'INFORMATION

L'utilisateur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concerné ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

EXACTITUDES DES DONNÉES TRANSMISES

Le CSSRS déclare que l'information apparaissant sur le site reflète l'état de la situation d'un compte de taxe au moment de sa demande sous réserve de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site, la version officielle a préséance.

